

Du *Premier* jour du mois de *Janvier* mil huit  
cent quatre-vingt-quinze *Trois* heures d u soir

N° 1

ACTE DE NAISSANCE de *Disire Marie Bocher*  
né le *huit* en *Décembre*  
à *neuf* heures d u soir *fil's légitime*  
de *Yves Marie Bocher*  
âgé de *vingt huit* ans, profession de *marin*

\* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

et de *Victorine Marie Passe*, son épouse  
âgé de *huit* en ans, profession de *managier*  
demeurant à *Bréhat*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *Yves Marie Bocher*, père de l'enfant susqualifié, âgé de ans, profession de demeurant à *Bréhat*

Premier témoin, *Disire Bocher*  
âgé de *vingt trois* ans, profession de *marin*  
demeurant à *Bréhat*

Second témoin, *Fouremont Bocher*  
âgé de *soixante un* ans, profession de *cultivateur*  
demeurant à *Bréhat*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré *signés en apte le second témoin par le suraffecté de ce interpellé*

*Bocher Yves*

*Bocher Disire*

Constaté suivant la loi, par moi, *Alfred Louis Laurant*  
*Maire* Officier de l'Etat civil soussignant.

*Alfred Louis Laurant*

*Par acte en date du dix-sept janvier mil neuf cent vingt inscrit à la mairie de Bréhat le dix-neuf de ce mois est constaté si onto a contracté mariage Jeanne Julia Georges*  
*Le dix-neuf de ce mois a été déclaré au tribunal de Bréhat*  
*le dix-neuf de ce mois*

Informations liées à l'image.  
Lieu : Bréhat  
Période : 1885 - 1900